

AR PREFECTURE

082-200061257-20191007-10201901-DE
Regu le 07/10/2019

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE



TARN-ET-GARONNE NUMÉRIQUE

Hôtel de Département
100 Boulevard Hubert Gouze
82000 MONTAUBAN

CONSEIL SYNDICAL

REUNION DU 7 OCTOBRE 2019

Date d'envoi de la convocation : 30 septembre 2019

L'An deux mille dix-neuf et le 7 du mois d'octobre (07.10.2019) à 10 heures 00 minutes, le Conseil Syndical de Tarn-et-Garonne Numérique, convoqué le 30 septembre 2019, s'est assemblé en salle du Conseil Départemental, à l'Hôtel de Département de Tarn-et-Garonne, sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe BESIERS, Président de Tarn-et-Garonne Numérique.

PRESENTS : 15

M. BESIERS Jean-Philippe (Président), M. DELBREIL Thierry (1^{er} Vice-Président), M. BERTELLI Jean-Claude (2^{ème} Vice-Président), M. MARTY Patrick (3^{ème} Vice-Président), Mme DEBIAIS Francine (4^{ème} Vice-Présidente), Mme BOURDONCLE Catherine (Déléguée titulaire), M. CALAFAT Alexis (Délégué titulaire), Mme FERRERO Monique (Déléguée titulaire), M. GARGUY Bernard (Délégué titulaire), M. JEANJEAN Claude (Délégué titulaire), Mme NEGRE Marie-Claude (Déléguée titulaire), Mme PIZZINI Françoise (Déléguée titulaire), M. PRADINES Patrick (Délégué suppléant), M. QUATRE Christian (Délégué titulaire), M. VERIL Claude (Délégué titulaire)

REPRÉSENTÉS : 3

M. ASTRUC Christian (Délégué titulaire) a donné pouvoir à M. BESIERS Jean-Philippe (Président)
M. VIGOUROUX Claude (Délégué titulaire) a donné pouvoir à M. JEANJEAN Claude (Délégué titulaire)
Mme LAMERA Emeline (Déléguée titulaire) a donné pouvoir à Mme FERRERO Monique (Déléguée titulaire)

EXCUSÉS : 2

M. BAZIN (Délégué titulaire)
Mme TURELLA-BAYOL Frédérique (Déléguée titulaire)

Le Conseil syndical a désigné pour Secrétaire de séance **M. DELBREIL Thierry**

AR PREFECTURE

082-200061257-20191007-10201901-DE
Reçu le 07/10/2019

DELIBERATION N°10/2019-01
APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL SYNDICAL DE
TARN-ET-GARONNE NUMERIQUE DU 28 JUIN 2019

Vu le procès-verbal du Conseil syndical de Tarn-et-Garonne Numérique du 28 juin 2019 ci-annexé.

Le Conseil syndical, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le procès-verbal du Conseil syndical du 28 juin 2019.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ des membres présents et représentés

Certifié exécutoire par le Président
compte-tenu de l'envoi en préfecture le **07 OCT 2019**
et de la publication le **11 OCT. 2019**

Fait à Montauban, le 7 octobre 2019

Le Président,
Jean-Philippe BESIERS

Syndicat Mixte
Tarn-et-Garonne Numérique
Hôtel du Département - 100 bd Hubert Gouze
82013 MONTAUBAN cedex
siret : 200 061 257 00016 - ape : 8411Z